

Le semeur

Autor(en): **Bron, A. s. j.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 94

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249071>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qui triomphera de la *pousse* si quelques-uns des animaux sont frappés de cette indisposition.

En Allemagne, on en nourrit les porcs, que cet aliment fait engraisser très vite et parfaitement.

* * *

On a fait de sérieuses expériences en vue de savoir le rôle que pouvait jouer la poudre d'os dans l'alimentation des veaux. Ces expériences ont été concluantes.

La poudre d'os, d'abord ajoutée à la nourriture d'une génisse de sept mois, a produit un accroissement très sensible dans l'engraissement.

Un autre résultat plus concluant encore a été donné par une seconde expérience. Celle-ci, faite sur un veau de 139 jours auquel était donnée journellement avec une ration composée de betteraves, de lait écrémé, de foin haché et d'avoine en grains, une quantité de 104 grammes de poudre d'os. Elle a duré 23 jours.

En 23 jours, par la ration ordinaire l'accroissement de poids a été de 27 kilogrammes ; par cette même ration additionnée de la poudre d'os, elle a donné 36 kilogrammes, ce qui fait ainsi une augmentation de 9 kilogrammes. Or la poudre d'os consommée en ces 23 jours, soit 2.500 grammes environ, revient à 35 centimes. On voit par ces chiffres l'intérêt qu'il peut y avoir à généraliser son emploi.

* * *

Il faut attirer aussi l'attention sur l'emploi, dans l'alimentation du bétail, de résidus industriels. Ces résidus, qu'on pourrait utiliser en tout temps, joueraient surtout un rôle précieux, dans les années de disette.

Les coques de cacao entr'autres sont mangées avec avidité par les moutons ; chacun d'eux peut en absorber une quantité variant de un demi-litre à un litre. Ces coques de cacao sont altérantes ; l'animal boit alors beaucoup, mais cet excès de boisson ne lui est pas préjudiciable.

Des expériences faites ont démontré que ce régime était, dans les pays humides, excellent pour combattre la si redoutable cachexie aqueuse des moutons.

Un autre expérimentateur a essayé de donner ces coques de cacao à des vaches laitières qui les ont très bien mangées. La saveur du lait n'a nullement été altérée.

* * *

Les déchets de graines sont-ils employés avec succès dans cette alimentation ? La question est assez difficile à résoudre, car ces déchets sont très variables suivant leurs origines ou leur composition. Il en résulte que tandis que certains peuvent être excellents, d'autres au contraire peuvent être dangereux.

C'est ainsi que des déchets dans lesquels entrerait pour une grande part la graine de *nielle* très commune, malheureusement, sont redoutables en dépit des affirmations de certains, prétendant que des animaux peuvent absorber d'assez grandes quantités de cette *nielle* sans être incommodés.

Il vaut mieux être prudent. A côté de la *nielle*, d'autres graines, par exemple la saponaire et les gesses qui sont aptes à causer le *lathyrisme*, peuvent avoir de fâcheuses conséquences.

Il en est de même de la moutarde des champs et de la moutarde noire lorsque ces plantes sont en grande proportion dans les déchets. L'excès de grains de coquelicot est préjudiciable.

Il sera donc bon, avant de distribuer les dé-

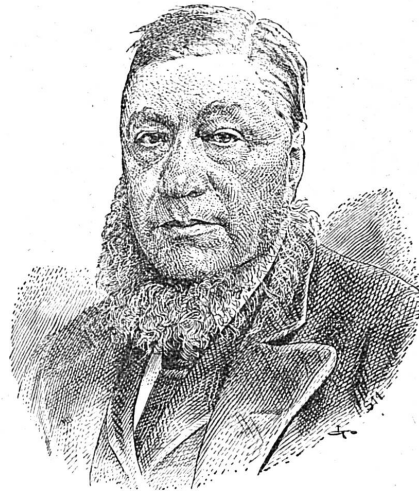
chets résultant du triage ou vannage des grains, de savoir approximativement ce qu'ils renferment. S'il n'y a que de très petites quantités des graines que nous venons d'énumérer, on pourra les utiliser en les faisant moudre et en les donnant bouillis pour plus de sûreté.

Paul ROUGET.

M. Paul Krüger

Président de la République du Transvaal

Nous donnons aujourd'hui le portrait de M. Paul Krüger, le sympathique Président de la République Sud Africaine, dont l'habileté diplomatique et la loyauté se sont si hautement affirmées pendant le cours des négociations relatives au différend qui a éclaté récemment entre le Transvaal et la perle Albion.



On connaît maintenant le dénouement tragique de ces négociations : la guerre qui vient d'éclater brusquement entre l'Angleterre d'une part et les Boers du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange d'autre part, luttant côte à côte pour le maintien de leur liberté et de leur indépendance.

La justice et le droit sont indubitablement du côté des Boers et la grande majorité de l'opinion publique leur est acquise.

La houille

Plusieurs journaux belges ont proposé de fêter, à l'entrée de cet hiver, le septième centenaire de la découverte de la houille. D'après la légende ce serait, en effet, en 1197, qu'un forgeron de Liège, nommé *Hullios*, aurait trouvé une sorte de terre noire dont il eut l'idée de se servir comme combustible, le bois et le charbon étant très chers à ce moment. Cette terre noire était de la houille. Il est prouvé, du reste, que, peu après, des mines étaient en exploitation dans la principauté de Liège.

L'emploi de la houille ne fut introduit en Angleterre qu'au XIV^e siècle. Ce fut seulement en 1340 que quelques fabricants privilégiés obtinrent l'autorisation de brûler du charbon de terre, car on considérait alors ce combustible, chez nos voisins d'outre-Manche, comme dangereux pour la santé publique, et plus d'un siècle devait s'écouler avant qu'ils se servissent couramment de la houille pour le chauffage domestique.

En France, l'exploitation des premières houillères date aussi du XIV^e siècle. Celles de Roche-la-Molière (Forez) furent ouvertes en 1320 ;

la célèbre mine d'Anzin ne fut découverte qu'en 1734 par un Belge, nommé Pierre Mathieu.

Parmi les autres pays de l'Europe, l'Autriche et la Bohême ont méconnu jusqu'au siècle dernier leurs richesses houillères. L'Allemagne du Nord, au contraire, semble avoir commencé l'exploitation de ses différents massifs houillers vers l'an 1200.

On compte, en France, quarante et un départements houillers. Sur ce nombre, il y en a sept qui fournissent, à eux seuls, les neuf dixièmes de la production totale : ce sont : le Pas-de-Calais, le Nord, le Gard, la Loire, la Saône-et-Loire, l'Allier et l'Aveyron.

La surface totale des bassins houillers français en exploitation est de 357.000 hectares, et la production annuelle est d'environ 26 millions de tonnes. Mais ce chiffre est encore inférieur à celui de la consommation, car la France pour satisfaire à ses besoins, doit en outre, importer annuellement plus de 10 millions de tonnes de houille.

Parmi les pays producteurs de charbon de terre, l'Angleterre occupe le premier rang ; puis viennent les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et enfin la France. D'après les statistiques, la production houillère du globe était, en 1888, de 466 millions de tonnes ; elle atteint certainement, aujourd'hui, 500 millions de tonnes par an.

En présence d'une exploitation aussi intense, on peut se demander, avec une certaine inquiétude, si, dans un avenir relativement prochain, la houille ne viendra pas à faire défaut. Mais cette éventualité n'est pas à craindre, car, en dehors des gisements exploités — dont beaucoup, au surplus, ne sont pas près d'être épuisés, — on en a reconnu d'autres en maints endroits, notamment aux Etats-Unis, en Chine, en Russie, dont la puissance est bien plus considérable encore. Nous pouvons donc être assurés de ne pas manquer, au moins d'ici à plusieurs centaines de siècles, de ce précieux combustible qui seul a rendu possible le développement de l'industrie moderne.

Le Semeur

Elle est là, dans mes mains, la blanche et frêle
[Hortie ;
Sous son voile léger j'adore, plein d'espoir,
La puissance d'en haut qui s'est anéantie
Et je vais la donner à qui l'attend de moi.

Hélas ! ô blanche hortie, ô semence fragile,
Dans quel sol aujourd'hui vais-je te déposer ?
Et quelle fleur plus tard germera dans l'argile
Qu'abondamment le sang de Dieu vient arroser ?

Est-ce le coin de champ envahi par la ronce ?
Ou la route banale, ou le rocher désert ?
Est-ce l'humus fertile où la charrue enfonce
Tout moite de rosée et largement ouvert ?

Et qu'y poussera-t-il ? Fleur de mort inféconde
Qui ne s'embaume point aux caresses du ciel ?
Ou blanche fleur d'amour à corolle profonde
Où l'abeille s'oublie à se charger de miel ?

Moi je sais des sillons où la chaste semence
Trouve pour se poser de sûrs et chauds replis,
Et là, chaque matin, s'achève et recommence
La moisson magnifique où Dieu cueille des lys.

Et voici que l'aurore a blanchi les collines.
Je suis l'humble Semeur qui va par les guérets,
Et j'ai rempli ma main des semences divines
Et je passe... ô sillons, qui dira vos secrets ?

Quand mon froment s'envole et tombe à fleur
[des âmes,

La terre est en travail et le sol est fumant,
Car le soleil qui monte y fait pleuvoir des flammes
Et les grains vont germer silencieusement.

Puisquand Dieu descendra demain, la vaste plaine
Fleurira sous les pieds du divin moissonneur,
Les vents parfumeront sur les lys leur haleine,
Et puisse quelque effluve en venir au Semeur !

A. BRON. s. j.

LETTRE PATOISE

Dà lai Montaigne,

Mes amis, iéte bin d'aidroit mon histoire. Mesdemoiselles profitaie s'en. Tiain i me se hotai en mon ménaïde, moi pouere baissate, i ai aïmencié ai voidgeai des dgerennes, qu'òvint tos les djois. I raiméso les ués, i ménaïdego les sous jusqu'i poyé aïchetai enne véye tchièvre que me fesé doues tchevratte. I me dié qu'i veló les éyeuvai tos les doués po aivoi doues djuènes tchièvres. Po enne, i ai t'aïvu toué, et po l'âtre i ai t'aïvu régeon. Lai première ne valai ran di tot, elle était russe. I seut aïvu oblidié de lai vendre à boitchiè po ché pieces de cin francs que i ai bottai dain in pion de tchâsse; l'âtre m'é bayié di lessé, i feso di beurre, i boyó di bon café le maitin. i grabeló des pomattes aivo mon lessé le soi. Vos voites, mes amis et mes demoiselles, qu'i n'éto pon ai piaindre. Nos véjins me diint « Oh lai belle tchièvre que vos ai, Mairie ! » I me décidé de lai moinaie en lai visite; elle était tote belle, grosse et graiche. in bé gros livre et doues belles grosses merdgelles que pendin dos son bé grand cò. C'était enne tchièvre motte, elle n'avaï pon d'écouènes. Les chures di concours me l'aint primai, ai m'aint bayié 10 francs. Achi étóie contente, en m'en reveniaï en l'òta, i tchaintò : Vive, vive mai tchièvre !

Aïvaïnt ci temps li, les bouebes de note velaidge se riint de moi, mitenain c'na pu dinche. i me veu mairiai en lai Saint Maitchin aivo in bon garçon, que ne vait pon à cabaret, in bon ménaïdgié : et d'aivo mes sous, et pe ço qu'ài veu aivoi de l'òta, nos velan faire in tot bon ménaïdgié ; et nos allaints ne velant pon allai demain dai de pouetches en pouetches. Amen.

Lai mairie di lai Metaine.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 92 du *Pays du Dimanche* :

360. CHARADE.

Cour-âge (Courage).

361. COQUILLES AMUSANTES.

- N° 1. — Destin. Joies. Eues. Vie. Brisée. Mourir.
N° 2. — Voler. Forment. Jeune.
N° 3. — Mal. Mieux. Soutient.
N° 4. — Foires. Parade.
N° 5. — Raison. Tort.

362. DOUBLE ACROSTICHE.

O H I O
D D E R A
P P É R A
O S E R A
N U M A

363. MÉTAGRAMME.

Cage. Page. Rage. Sage. Gage. Tâge. Mage.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Etvariza à Porrentruy.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Le Baron à St-Imier ; M^{lle} Cécile Boucon au Noirmont ; Appoline Froidevaux à Saignelégier ; Alfred Marquis à Mervelier.

368. CHARADE.

Mon *premier* quoique vil, a pourtant l'avantage
De soutenir quelquefois l'indigent.
Mon *second* sur la mer développant sa rage,
Bouleverse cet élément
Et porte bien loin le ravage.
Mon *tout* est un adjectif employé très souvent.

369. SYNONYMES.

Les *Synonymes* des mots suivants formeront, par leurs initiales, le commencement d'un Proverbe :

Gain. — *Commander.* — *Colère.* — *Rien.* — *Sorcier.* — *Glaive.* — *Discipliné.* — *Chêne.* — *Auteur.* — *Politesse.* — *Inconnue.*

370. CONTRAIRES.

Les *Contraires* des mots suivants formeront, par leurs initiales, la fin du Proverbe.

Félon. — *Désordre.* — *Tranquillité.* — *Expérimenté.* — *Fripon.* — *Variété.* — *Ame.* — *Révolte.* — *Vérité.* — *Neuf.* — *République.*

371. ANAGRAMME.

J'ai six pieds, en trois mots, trouvez, lecteur
Un des départements qui n'est pas des plus
Un produit minéral à travailler malsain ;
Dans ces vers le repos entre les hémistiches.

➔ Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 31 octobre courant.

Ça et là

Par le nez. — M. Slosson, un Anglais d'esprit, rend compte, dans une revue de Londres d'une curieuse expérience, qui montre quel rôle la suggestion peut jouer dans les jugements des foules. Cette expérience a été faite à l'Université de Wyoming :

« J'avais préparé, dit M. S'osson, une bouteille remplie d'eau distillée, soigneusement enveloppée de coton et enfermée dans une boîte. Après quelques autres expériences au cours d'une conférence populaire, je déclarai que je désirais me rendre compte de la rapidité avec laquelle une odeur se diffuserait dans l'atmosphère de la salle, et je demandai aux assistants de lever la main aussitôt qu'ils sentiraient l'odeur. Je débaltai alors la bouteille et je versai l'eau sur le coton, en éloignant la tête durant l'opération ; puis je pris une montre à seconde, attendant le résultat.

« J'expliquai que j'étais absolument sûr que personne dans l'auditoire n'avait jamais senti l'odeur du composé chimique que j'avais ré-

pandu sur le coton, et j'exprimai l'espoir que, si l'odeur devait sembler forte et spéciale, elle ne serait toutefois désagréable à personne. Au bout de 15 secondes, la plupart des personnes assises aux premiers rangs levaient la main et, en 40 secondes, l'odeur se répandit jusqu'au fond de la salle, par ondes parallèles assez régulières. Les trois quarts environ de l'assistance déclarèrent alors percevoir l'odeur. La minorité réfractaire à la suggestion comprenait plus d'hommes que la proportion de l'ensemble. Il faut cependant supposer qu'un plus grand nombre d'auditeurs auraient fini par succomber à la suggestion, si je n'avais été obligé d'arrêter l'expérience, quelques-uns des assistants des premiers rangs se trouvant déplaissamment affectés et voulant quitter la salle. »

On peut renouveler l'expérience, en l'appliquant au sens du goût. Essayez de dire à table : « Cette viande a vraiment un goût singulier. » Tous les convives, à la réflexion, lui trouveront un goût singulier.

* * *

Horlogerie. — Le *Bulletin commercial* dit que d'importantes maisons d'horlogerie de la Suisse romande viennent d'être victimes d'agissements frauduleux de certains de leurs clients à V. rsovie. Ces maisons auraient livré des stocks considérables à des gens qui ne présentaient aucune garantie de paiement et qui, à l'aide de faillites simulées, les auraient forcées ensuite à accepter des arrangements préjudiciables. Ce n'est pas la première fois que de pareils faits se produisent.

* * *

Singulière annonce.

« Une jeune fille de seize ans qui jusqu'à présent a travaillé chez ses parents cherche une place à de bonnes conditions dans une « meilleure » famille ! »

Très aimable pour les auteurs de ses jours, cette jeune fille.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Breuleux. — L'assemblée communale du 21 est renvoyée au lundi 23 à 2 h. pour nommer un instituteur, nommer deux commissions et statuer sur l'installation de 4 nouvelles lampes électriques.

Boécourt. — Le 28 après l'office pour s'occuper des questions d'eau et de chemin, voter les règlements d'assistance, fixer le traitement du préposé à la tenue des registres du domicile.

Courtételle. — Le 22 à 12 h. 1/2 pour ratifier une convention.

Courroux. — Le 22 à 11 h. pour approuver les règlements d'assistance, décider la captation de sources et la correction d'un chemin etc..

Bressaucourt. — Le jeudi 26 à 8 h. du soir pour adopter les règlements d'assistance.

Cote de l'argent

du 18 octobre 1899.

Argent fin en grenailles. fr. 103. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 105. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.